

COMMUNIQUE
DE PRESSE
TARKETT



SILVER

Tarkett obtient la certification Cradle to Cradle® pour sa gamme de produits linoléum

Paris, le 21 juin 2011

Tarkett, leader mondial des revêtements de sols et de surfaces Sportives, a obtenu la certification Cradle to Cradle® (niveau argent) pour sa gamme de produits linoléum. Composé d'huile de lin, de résine de pin, de jute, de farine de liège et de bois, le linoléum est un produit exclusivement composé de matières premières naturelles et renouvelables.

La certification Cradle to Cradle® atteste que les produits ne contiennent **aucune substance nocive pour l'homme et pour l'environnement** et qu'ils sont entièrement **recyclables ou compostables**. Cette certification repose sur cinq critères : la composition produit (qui doit être exempte de matériaux toxiques), l'existence d'une filière de recyclage, l'utilisation d'énergies renouvelables ainsi que la préservation des ressources en eau dans le cycle de production et enfin la conformité de l'entreprise aux exigences sociétales.

La **certification de niveau argent** garantit **l'identification et la qualification positive de tous les composants du produit**.

Le site de production de linoléum de Tarkett, situé à Narni, en Italie, a mis en place des mesures pour **limiter sa consommation d'eau** grâce à l'utilisation **d'un circuit fermé pour le refroidissement des installations**. Il s'est par ailleurs engagé à **faire progresser la part d'énergie renouvelable dans sa consommation énergétique**.

Dans le domaine de la responsabilité sociétale, le Groupe a rejoint, en 2010, **le programme Global Compact des Nations Unies** et s'engage à respecter ses 10 principes portant sur le respect des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Tarkett s'est engagé à **déployer le concept Cradle to Cradle®** en signant, début 2011, un **partenariat avec** l'institut allemand de recherche scientifique **EPEA** (Environmental Protection and Encouragement Agency). Cette démarche, qui s'apparente à un changement de paradigme et de culture d'entreprise, **privilégie l'éco-innovation en n'opposant pas croissance économique et engagement environnemental**.

Contacts presse :

Marjorie Castoriadis

Article Onze

mcastoriadis@articleonze.com

Tél. : 01 55 60 24 41

Thierry Micheron

Directeur de la Communication

Groupe

thierry.micheron@tarkett.com

Plutôt que de systématiquement chercher à consommer moins, Tarkett s'engage ainsi à **concevoir des produits qui pourront être recyclés indéfiniment.**

Tarkett est la **première entreprise française à promouvoir et déployer cette démarche**, tant dans la création de nouveaux matériaux que pour la certification de ses produits.

A propos de Tarkett :

Avec un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros en 2010, Tarkett est le leader mondial en matière de solutions innovantes et durables pour les revêtements de sols et les surfaces de sports. Environ 8 800 collaborateurs et 30 unités de production sont au service des clients de Tarkett dans plus de 100 pays.

Depuis janvier 2007, Tarkett est détenu à parts égales (50/50) par la famille Deconinck et par des fonds d'investissements affiliés à KKR. Tarkett est l'un des partenaires officiels du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Pour plus d'information : www.tarkett.com